

Les assistantes maternelles

Choisir une assistante maternelle c'est choisir:

- ◇ Une professionnelle agréée par le conseil départemental qui a reçu une formation spécifique.
- ◇ Une professionnelle qui accueille généralement les enfants à son domicile (validé par la PMI).
- ◇ Un accueil individualisé pour votre enfant.
- ◇ Une personne qui prend le relais des parents dans leur fonction éducative et qui assure le développement et le bien être des enfants dans un cadre sécurisé.

L'embauche d'une assistante maternelle se fait dans le cadre d'une convention collective qui lui est propre et est régie par un contrat de travail du particulier employeur. (Informations sur le site de la PAJE).

Pour trouver une assistante maternelle, il faut vous procurer la liste auprès du Relais d'assistantes maternelles au centre social DECLICC.

(coordonnées en fin de plaquette)

Vous devrez ensuite les contacter et les rencontrer afin de trouver la professionnelle qui vous correspond. Le Relais d'assistantes maternelles est un service gratuit qui peut vous aider dans vos démarches.

Le service de PMI

Les consultations avec le médecin de PMI et la puéricultrice ont lieu une fois par mois.

La puéricultrice peut vous recevoir sur RDV ou se rendre à votre domicile.

Lieu: Centre Polyvalent d'Action Sociale
immeuble le Mont Cuchet 73130 St Etienne de Cuines

Contact: 04-79-44-53-00

Portable de la puéricultrice: 06-37-85-21-88

Les 3 structures suivantes peuvent vous intéresser.

Ce sont des lieux d'échanges, d'écoute et d'animation destinés aux enfants et aux adultes les accompagnant.

Adresse:

Centre social DECLICC

98 route de la Combe 73130 St Etienne de Cuines

Tel: 04-79-56-54-54

Mail: famille@declicc73.fr

Facebook: Declicc Magali

Les ateliers parent-enfant

Toute l'année, nous proposons des ateliers pour les parents et leur enfant âgé de 0 à 6 ans. Pour connaître les modalités d'inscription et le programme, contactez nous.

Le lieu d'accueil parent-enfant

"Pré en bulle"

Il est ouvert tous les lundis et jeudis matins de 9h à 11h en période scolaire.

Vous pouvez venir avec votre enfant de 0 à 3 ans non scolarisé pour partager avec lui, avec d'autres parents et avec d'autres enfants un temps de jeux et d'échanges dans un espace dédié aux enfants.

Le relais d'assistantes maternelles

Il est là pour aider les parents et les assistantes maternelles dans leur démarches administratives et législatives concernant l'embauche, les droits et les devoirs de chacun.

Vous pouvez y trouver la liste des assistantes maternelles des communes de votre territoire.

Toutes les semaines, deux ateliers d'éveil sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la charge.

CHOISIR ET TROUVER UN MODE DE GARDE POUR MON ENFANT DE 0 A 6 ANS SUR LES COMMUNES DE LA 4C

Vous êtes parents d'un enfant de 0 à 6 ans ou vous êtes futurs parents et vous cherchez un mode de garde pour votre enfant sur notre territoire.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Vous trouverez dans cette plaquette, les différents modes de garde existants sur les communes de la 4C.

En fonction de vos besoins, de vos envies vous pourrez contacter les différents interlocuteurs.

